

Mentions légales

Propriétaire du site

Ce site est édité par le propriétaire ville de Petit-Bourg :

Mairie de Petit-Bourg Rue
Victor Schoelcher,
97170 Petit-Bourg, Guadeloupe

L'hébergement du site est assuré par la société SYNAPSE, 125
boulevard Lefebvre 75015 Paris tel : 01 72 33 90 70

Droits d'auteurs / Copyright

L'ensemble des informations présentes sur ce site peut être
téléchargé, reproduit, imprimé sous réserve de :

- n'utiliser ces informations qu'à des fins d'information
et en aucune manière à des fins commerciales ;
- ne pas modifier ces informations

Responsabilité

L'ensemble des informations accessibles via ce site est fourni
en l'état.

Le propriétaire ne donne aucune garantie, explicite ou
implicite, et n'assume aucune responsabilité relative à
l'utilisation de ces informations.

Le propriétaire se réserve le droit de modifier à tout moment
les présentes, notamment en actualisant ce site.

Le propriétaire ne pourra être tenu responsable pour quelque

dommage que ce soit tant direct qu'indirect, résultant d'une information contenue sur ce site.

L'utilisateur s'engage à ne transmettre sur ce site aucune information pouvant entraîner une responsabilité civile ou pénale et s'engage à ce titre à ne pas divulguer via ce site des informations illégales, contraires à l'ordre public ou diffamatoires.

Lien hypertexte

Les liens mis en place depuis le site vers des sites extérieurs ne sauraient engager la responsabilité du propriétaire, notamment au regard du contenu de ces sites, mais également des risques techniques. En acceptant d'utiliser un lien hypertexte pour accéder à un site extérieur, vous acceptez de prendre les risques et de subir un éventuel préjudice direct ou indirect.

La création de liens hypertexte vers le site est totalement autorisée.

Accessibilité

L'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, fait de l'accessibilité une exigence pour tous les services de communication publique en ligne de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent. Il stipule que les informations diffusées par ces services doivent être accessibles à tous.

Le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) permettra de rendre progressivement accessible l'ensemble des informations fournies par ces

services.

Le site petit-bourg.fr est conçu pour être accessible à tous, quels que soient la performance du réseau, le matériel ou le logiciel utilisé pour naviguer sur internet et quelles que soient la langue maternelle, la culture, la localisation géographique, l'aptitude physique ou mentale des internautes.

Nous avons le souci permanent d'améliorer l'accessibilité du site petit-bourg.fr, merci de nous signaler vos observations, remarques et suggestions.

Notre équipe technique s'efforcera d'effectuer, dans les plus brefs délais, les modifications nécessaires pour vous procurer une navigation aisée et agréable.